

Pêche : Le Sénégal projette de booster sa production aquacole

Le gouvernement sénégalais est engagé actuellement dans une stratégie visant à accélérer la production aquacole dans le pays, une filière censée contribuer à la lutte contre le chômage et l'amélioration de sa sécurité alimentaire.

Pour le ministre sénégalais de la Pêche et de l'Economie maritime, Oumar Guèye, l'aquaculture joue un rôle «extrêmement» important de par le monde, en assurant 42 % de la production halieutique. C'est à ce titre, a-t-il dit, que la filière qui ne produit à cette date au Sénégal, que 1071 tonnes de poissons par an, est appelée à se développer de manière significative pour répondre aux besoins des consommateurs.

Le ministre qui effectuait le 10 avril dernier, une visite de contact à l'Agence nationale de l'aquaculture (ANA), a souligné la détermination de son département, de «mettre l'accent sur l'aquaculture», rappelant que lors du dernier Conseil des ministres délocalisé à Sédhiou, le président sénégalais, Macky Sall a décidé, de faire de cette partie du Sénégal, une «région aquacole».

C'est pourquoi, a-t-il expliqué, «nous sommes dans une dynamique d'accélération de la production aquacole, conformément aux objectifs fixés dans le cadre du Plan Sénégal émergent (PSE) où l'aquaculture figure parmi les 27 projets phares». Guèye a annoncé à l'occasion, la tenue, début mai prochain, d'un Conseil régional de développement (CRD) à Sédhiou, une ville située sur la rive droite du fleuve Casamance.

Au cours de cette rencontre, où la participation du secteur privé est très attendue, a-t-il ajouté, le débat sera approfondi autour de la stratégie qui est en phase d'être mise en œuvre et sera bientôt renforcée pour atteindre les objectifs escomptés. Les décideurs et professionnels sénégalais du secteur aquacole, estime le ministre, comptent s'inspirer de l'expérience de certains pays comme le Maroc ou l'Egypte qui sont en avance dans le domaine de l'aquaculture.

Dans le cadre de sa stratégie, a ajouté Guèye, le gouvernement sénégalais table sur l'implication du secteur privé et le renforcement de la coopération multilatérale.

Source : <http://agripeche.com/12/04/2015>